SIXT location de voitures

Comment obtenir votre Carte Sixt Gold Plus :

Merci de bien vouloir nous retourner ce formulaire rempli à l'adresse suivante: Sixt SAS, Service Clientèle, EuroAirport Mulhouse, F-68304 Saint Louis, Fax : +33 (0) 3 90 22 80 63
Vous pouvez également nous le faire parvenir par E-mail: service.clientele@sixt.com

1. Nom et adresse personelle

Je suis déja client chez Sixt et le numéro de ma carte Sixt est:

M. Mme Titre

Nom Prénom

Rue Code Postal/Ville/Pays

Adresse e-mail

Numéro de portable Téléphone personnel Téléphone professionnel Fax

2. Date de naissance

jj/mm/aa

3. Permis de conduire

N° de permis Date de délivrance

4. Carte de crédit

Visa Mastercard Diners Club American Express

Date d'expiration

Numéro de carte mm/aa

5. Tarif :

Avec protection vol et collision **Sans protection vol et collision**

6. J'accepte les conditions de ce contrat et certifie conformes les informations ci-dessus. Adhésion au programme Sixt Gold Plus: 50 € par an (*valable aussi pour la Carte Partenaire Sixt Gold).

Demande à titre personnel **Demande à titre profesionnel**

Date/Lieu Signature

Conditions d'accord pour la Sixt Gold Plus :

1. Par la signature de l'accord Sixt Gold Plus, le locataire accepte que les contrats de location souscrits dans le cadre du service Sixt Gold Plus soient soumis aux conditions générales de location de Sixt.
2. En utilisant le service Sixt Gold Plus, le locataire accepte l'offre de location qui lui est faite par l'impression du contrat de location correspondant, en prenant possession de la clé de voiture, soit au comptoir Sixt, soit au coffre à clés.
3. En faisant usage du service Sixt Gold Plus, le locataire reconnaît donc le contrat qu'il reçoit à chaque location comme le liant personnellement, même sans l'apposition de sa signature ainsi que tous les frais et taxes s'y afférant.
4. Le locataire autorise Sixt à débiter la carte de crédit du montant des locations, dont les références sont mentionnées dans l'accord cadre de la carte Sixt Gold Plus, ainsi que de tous les frais et taxes y afférant conclus dans ce cadre.
5. Le locataire certifie au moment de la location, être en possession d'un permis de conduire valable.
6. Le locataire ou l'utilisateur s'engage à informer Sixt de tout changement d'adresse et de tout évènement affectant la validité de son permis de conduire.
7. Le locataire s'engage à signaler immédiatement, et ce par écrit, la perte ou le vol de sa carte Sixt Gold Plus auprès de Sixt locations de véhicules, Service Clientèle, EuroAirport Mulhouse, 68304 Saint Louis, France
8. Le locataire autorise Sixt à afficher et enregistrer ses références.
9. Seuls les tribunaux de Paris sont compétents en cas de litige.

Paris, novembre 2012